

www.A2P-certification.org : pour tout savoir et tout comprendre sur les serrures et portes blindées anti-effraction certifiées A2P



Doc. A2P

Chaque jour, plus de 1 500 cambriolages sont recensés en France*, dont 80 % en journée. Le coût moyen du préjudice subi s'estime à plus de 4 000* euros, sans parler de la valeur sentimentale des objets à jamais disparus, ni de la notion d'insécurité pour les victimes...

Précisons d'ailleurs que 64 % de ces effractions s'opèrent par la porte d'entrée*, avec un temps de 1,18 seconde nécessaire à un malfaiteur pour ouvrir une porte standard à l'aide d'un simple tournevis !**

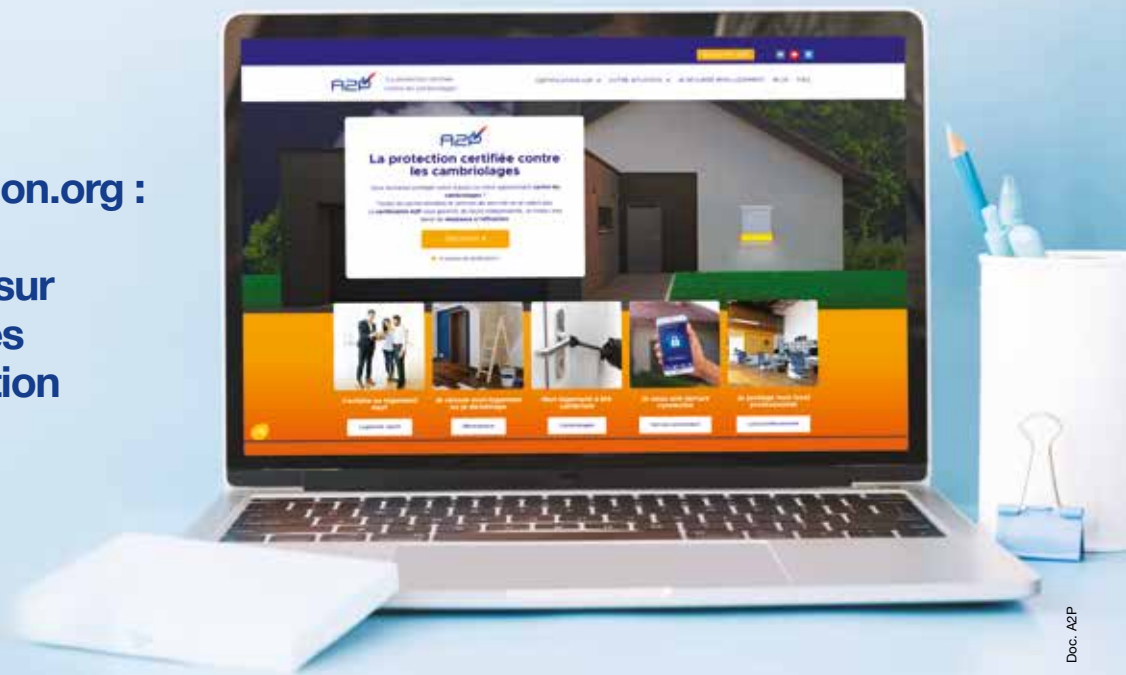
On comprend alors toute l'importance de s'équiper de serrures et portes blindées anti-effraction certifiées A2P, seule certification française de référence depuis 35 ans. D'autant que la certification A2P s'adapte constamment aux nouvelles techniques et nouveaux outils des cambrioleurs, toujours plus ingénieux. Elle offre des solutions de haute protection, qu'il s'agisse d'habitat individuel ou collectif ou de locaux professionnels (études notariales, cabinets d'avocats ou de médecins, buralistes, bijoutiers...).

**source : Ministère de l'intérieur, rapport d'enquête « cadre de vie et sécurité »*

***source : Tests CNPP*

www.A2P-certification.org :

le site de référence sur les serrures et portes blindées anti-effraction certifiées A2P



Doc. A2P

C'est en souhaitant apporter **toutes les lumières au grand public** sur les **performances et bénéfices** engendrés par cette certification, mais aussi répondre à **toutes les interrogations d'ordre technique ou pratique**, que les industriels fabricants et CNPP (organisme de certification indépendant sécurité/sûreté reconnu à l'échelon européen) viennent de déployer un site particulièrement didactique : <https://a2p-certification.org>

Destiné aux particuliers à la **recherche d'informations** et de **conseils**, qu'ils soient **acquéreurs de logement, propriétaires rénovateurs, victimes de cambriolage** ou à la recherche d'une **porte connectée**, ce nouveau site de référence sur la

certification A2P propose une multitude d'informations pratiques et d'explications pour **tout savoir et tout comprendre** sur les diverses offres de **serrures et portes blindées certifiées A2P**.

Avec des **entrées directes possibles** en fonction de son profil (« J'achète un logement neuf », « Je rénove un logement ou je déménage », « Mon logement a été cambriolé », « Je veux une serrure connectée », « Je protège mon local professionnel »), **l'information se veut facile d'accès et particulièrement instructive et exhaustive**.



Doc. A2P



Doc. A2P

4000€ montant moyen du préjudice subi lors d'un cambriolage*

Et si vous installiez une serrure ou une porte blindée certifiée A2P ?

WWW.A2P-CERTIFICATION.ORG
LA PROTECTION CERTIFIÉE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

80% des cambriolages ont lieu en journée*

Et si vous installiez une serrure ou une porte blindée certifiée A2P ?

WWW.A2P-CERTIFICATION.ORG
LA PROTECTION CERTIFIÉE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

64% des effractions se font par la porte d'entrée*

Et si vous installiez une serrure ou une porte blindée certifiée A2P ?

WWW.A2P-CERTIFICATION.ORG
LA PROTECTION CERTIFIÉE CONTRE LES CAMBRIOLAGES



Docs. A2P

Ainsi, ce nouveau site apporte des réponses claires sur de nombreuses interrogations légitimes : « **comment reconnaître un produit certifié A2P** », « **quelle différence entre une porte et un bloc-porte, entre galets de compression et points de fermetures** », « **peut-on remplacer un cylindre d'une serrure certifiée A2P** », « **une serrure connectée est-elle une serrure de sécurité** », ou encore « **norme et certification, quelle est la différence** »...

Autant de sujets largement détaillés sur le site mais aussi dans la FAQ ou le Blog, et qui sont amenés à s'enrichir régulièrement.

Vulgarisatrice, cette **nouvelle vitrine digitale** permettant une consultation universelle (sur ordinateur, smartphone ou tablette) détaille également les trois niveaux de certification A2P et propose aussi des accès rapides à des **dossiers d'informations thématiques** comme « **Tout savoir sur les portes d'entrée blindées** » ou « **Tout savoir sur les serrures de sécurité** » avec rappel des éléments anti-effraction, classification A2P...

Mentionnons enfin que cette campagne de sensibilisation et d'information A2P sera aussi à suivre sur les réseaux sociaux :



Doc. A2P



Doc. A2P



Docs. A2P



La certification A2P

**A2P est la certification de référence pour les serrures et portes blindées anti-effraction.
En résumé, une serrure ou une porte blindée certifiée A2P est :**

Sûre

Choisir un produit certifié A2P est le moyen le plus efficace pour protéger sa famille et ses biens contre le risque de cambriolage : dès le premier niveau de la certification A2P, un degré élevé de résistance à l'effraction est garanti.

Vérifiée

Le processus de certification A2P des produits est rigoureux : les essais de résistance à l'effraction sont réalisés par CNPP, certificateur indépendant, seul spécialiste en France de la résistance à l'effraction.

Reconnue

La certification A2P a été créée il y a plus de 35 ans à l'initiative des compagnies d'assurance qui la recommandent systématiquement parmi les mesures de base pour se prémunir du risque d'effraction.

Pour toute information complémentaire :

CNPP - Route de la Chapelle Réanville – 27950 Saint-Marcel

Tél. 02 32 53 63 60 - Anne-Karine Bigot, Directrice marketing communication : anne-karine.bigot@cnpp.com